

Elaboration du business-plan d'une entreprise immobilière 2

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique

Présentation

Un business-plan est un document écrit dans lequel est formalisé un projet entrepreneurial dont l'objet est une part de convaincre des partenaires et des investisseurs potentiels et d'autre part de guider les porteurs du projet dans sa mise en oeuvre.

Les apprenants doivent par groupe de deux ou trois formaliser un projet entrepreneurial dans les domaines des activités immobilières (intermédiation ou administration de biens) ou dans celui de la promotion immobilière. Ce projet doit s'inscrire soit dans la tradition des professions immobilières comme par exemple l'ouverture d'une agence immobilière physique, soit dans l'apport du numérique dans les pratiques professionnelles jusque là traditionnelles, soit enfin dans la Real Estate.

Il s'agit donc :

- * d'identifier une activité en rapport avec ses centres d'intérêt et ses compétences,
- * de définir la faisabilité juridique de l'activité,
- * de définir une stratégie commerciale et d'en mesurer ses aspects financiers,
- * de définir la faisabilité financière du projet,

- * de formaliser tous ces éléments dans un document concis et clair
- * de soutenir le projet devant un jury.

Objectifs

- * Permettre aux apprenants de percevoir la cohérence du programme pédagogique et d'appréhender les interactions qui existent entre les différents enseignements et activités pédagogiques
- * Mobiliser les savoirs, les savoir-faire et les savoirs être acquis au cours de la formation pour les combiner et les mettre en oeuvre dans un projet.
- * Acquérir des compétences en gestion de projet

Évaluation

L'évaluation comprend deux éléments :

- * Le document de synthèse du projet à rendre au plus tard le 3 septembre 2021 pour 75 % de la note
- * La soutenance du projet devant un jury dans la semaine du 20 au 24 septembre 2021 pour 25 % de la note finale.

Pré-requis nécessaires

Aucun pré-requis n'est exigé. Cependant cette activité pédagogique nécessite une bonne capacité d'analyse et de synthèse.

Compétences visées

- * Gérer son temps de travail
- * Identifier, hiérarchiser et planifier les tâches à réaliser pour mener à bien un projet,
- * collaborer avec les autres membres de l'équipe projet,
- * s'adapter pour faire face aux imprévus,
- * argumenter pour défendre un projet, une idée, ...

Examens

Contrôle continu

Bibliographie

M. Sion : *Réussir son Business-plan : méthodes, outils et astuces*. Dunod 4ème édition, Paris 2016

P. Tiffant et S. D. Peterson : *Business plans pour les nuls*, First éditions, Paris 2003.

Ressources pédagogiques

Logiciel d'élaboration d'un Business-plan mis à disposition des apprenants.

Contact(s)

> **Bruno Lefebvre**

Responsable pédagogique
brunolef@parisnanterre.fr